

Approche du Partenariat

Mai 2021



CBM Global Disability Inclusion

Van Heuven Goedhartlaan 13D, 1181 LE Amstelveen, Pays-Bas

www.cbm-global.org

Ce document est un résumé de l'approche et de l'engagement de CBM Global en matière de partenariat. Il décrit nos principes de partenariat et les relations que nous entretenons avec nos partenaires. Dans toutes nos activités, nous voulons être guidés par ces principes et en rendre compte.

CBM Global Disability Inclusion (CBM Global)

CBM Global travaille aux côtés des personnes handicapées dans les régions les plus pauvres du monde pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion et transformer des vies. S'appuyant sur plus de 100 ans d'expérience, nous travaillons avec les personnes les plus marginalisées de la société pour briser le cycle de la pauvreté et du handicap, traiter et prévenir les conditions qui conduisent au handicap et construire des communautés inclusives où chacun peut jouir de ses droits humains et réaliser son plein potentiel.

Nous pensons que le meilleur moyen d'y parvenir est le partenariat. Nous pensons que le partenariat consiste à travailler, à apprendre et à grandir ensemble pour atteindre un objectif commun, en sachant que nous pouvons réaliser beaucoup plus ensemble que nous ne pourrions jamais le faire séparément. Dans notre approche de partenariat, nous cherchons à rééquilibrer les pouvoirs, en remettant en cause la dynamique négative "donateur-bénéficiaire" qui est si souvent associée aux partenariats traditionnels des ONG, en reconnaissant que la construction d'un monde inclusif exige que nous nous attaquions à des inégalités et des injustices profondément enracinées et que nous promouvions l'inclusion dans le respect de nos valeurs. Nous nous engageons à établir des partenariats authentiques et à garantir une forte représentation des personnes handicapées et des voix du Sud à tous les niveaux de notre travail.

Intégrée dans tous les principes et approches de travail de CBM Global, la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) vise des changements transformateurs et un développement social conduisant à l'inclusion des personnes handicapées. Au cœur de notre travail se trouve la réponse aux Objectifs de développement durable (Agenda 2030), au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et à la Charte humanitaire du handicap, qui appellent à une approche plus globale, fondée sur les droits de l'homme, du développement et de l'action humanitaire.

Nos valeurs

Nous défendons l'inclusion, car nous croyons que tout le monde est égal devant Dieu. Nous sommes passionnés par le travail avec les personnes handicapées pour construire un monde dans lequel toutes les personnes sont incluses, valorisées et respectées.

Nous aspirons à la justice en œuvrant pour un changement positif, inspirés par la vision d'un monde juste et équitable, au service de ceux qui en ont le plus besoin, sans distinction de race, de sexe, d'âge ou de croyance religieuse.

Nous poursuivons l'excellence en nous engageant à obtenir le plus grand impact possible des ressources qui nous sont confiées, en atteignant un niveau de qualité élevé dans tout notre travail. Nous nous mettons au défi d'apprendre, d'innover et de nous améliorer en permanence.

Nous adoptons le partenariat, sachant que nous obtenons de meilleurs résultats lorsque nous travaillons avec d'autres. Nous nous engageons à travailler en partenariat, à écouter et à apprendre ensemble. Nous collaborons de manière créative avec nos partenaires, nos sympathisants, nos gouvernements et nos collègues afin de parvenir à un changement durable.

Nous vivons avec intégrité, en montrant le caractère de Dieu, en cherchant à vivre selon nos valeurs et à respecter nos engagements. Nous rendons des comptes à nos sympathisants et à ceux que nous servons, en cherchant à vivre de manière authentique, responsable et honnête.

Notre travail et notre expertise se concentrent sur quatre domaines principaux : **le développement communautaire inclusif des personnes handicapées, la santé oculaire inclusive, la santé mentale communautaire et l'action humanitaire**, tous entrepris dans le cadre de partenariats authentiques. Dans ces domaines, nous multiplions notre impact en proposant une combinaison de programmes communautaires inclusifs, de plaidoyer en faveur d'un changement de politique nationale et mondiale et de conseils en matière d'inclusion à d'autres organisations.

Pour plus d'informations sur nos valeurs, notre stratégie programmatique et nos principaux domaines d'activité, veuillez consulter le site www.cbm-global.org.

Travailler ensemble

CBM Global estime que travailler avec des organisations partenaires et leur donner les moyens d'agir est essentiel pour développer des programmes, un engagement de plaidoyer et un travail de conseil externe appropriés, durables et de grande qualité. Nous accueillons un large éventail de partenaires qui non seulement complètent l'expertise de chacun, mais apportent également une compréhension du contexte et ouvrent la voie à des alliances et des réseaux de programmation et de plaidoyer locaux et internationaux. En partenariat, nous unissons nos efforts, favorisons l'appropriation et partageons la responsabilité. Nous apprenons mutuellement, nous renforçons nos capacités et nous avons un plus grand impact.

CBM Global est une organisation confessionnelle, mais cela ne limite pas le choix de nos partenaires. Nous sommes poussés à répondre là où les besoins sont les plus grands, nous défendons l'inclusion et nous recherchons activement une variété de partenaires qui offrent une portée et une efficacité, augmentant ainsi notre impact collectif. Nous cherchons toujours à travailler avec des partenaires locaux plutôt que de mettre en œuvre des projets directement. CBM Global accueille et s'engage auprès des organisations de personnes handicapées, des acteurs de la société civile, des gouvernements locaux et nationaux, des organisations communautaires et confessionnelles, des organismes universitaires, des réseaux régionaux ou internationaux et des ONG nationales et internationales de développement et d'aide humanitaire.

Principes de partenariat

CBM Global s'appuie sur six principes de partenariat qui sont à la base de tout ce que nous faisons. Nous nous efforçons d'adhérer à ces principes dans tous les aspects de notre travail et nous voulons être tenus responsables de ces principes.

1) Complémentarité des objectifs

CBM Global cherche à travailler avec des partenaires qui partagent sa vision et qui complètent ses objectifs en matière de plaidoyer, de conseil et de programmation. Nous pensons que la diversité peut aider à répondre à une variété de défis complexes et à renforcer la résolution des problèmes, et c'est pourquoi nous unissons nos efforts à ceux d'un éventail d'organisations locales, nationales et internationales. Un partenariat efficace favorise l'appropriation et la responsabilité partagées à tous les niveaux, ce qui accroît la portée et, en fin de compte, améliore la durabilité et l'impact.

Les organisations qui travaillent ensemble pour atteindre un objectif commun encouragent le développement mutuel des capacités et l'apprentissage, car nous cherchons ensemble à compléter et à renforcer l'expertise de chacun. Les partenaires locaux offrent une compréhension géographique et contextuelle, une expertise technique appropriée et un accès facile à la communauté, autant d'éléments qui contribuent à garantir des programmes pertinents et durables. Ils constituent également un lien essentiel avec les réseaux et les alliances locales en matière de programmes et de plaidoyer. Les partenaires universitaires veillent à ce que notre travail soit fondé sur des données probantes. Les partenaires stratégiques et les réseaux régionaux ou internationaux renforcent notre capacité à influencer plus largement et à faire pression en faveur de politiques, de pratiques et d'attitudes plus inclusives.

Un partenariat efficace implique de reconnaître qu'il existe souvent des déséquilibres de pouvoir, et nous cherchons à démontrer et à encourager chez nos partenaires les attitudes et les styles de travail suivants sont prêts à remettre en cause cette dynamique et à céder du pouvoir le cas échéant.

2) Inclusion

CBM Global et ses partenaires s'engagent à adopter une approche fondée sur les droits qui vise à travailler aux côtés des personnes handicapées pour revendiquer leur droit à un meilleur accès et à un meilleur contrôle des ressources, des services et de la prise de décision.

Nous cherchons à répondre aux besoins identifiés par les femmes, les hommes, les filles et les garçons handicapés eux-mêmes (et, le cas échéant, par leurs familles ou les personnes qui s'occupent d'eux), afin de nous assurer que nous appuyons sur les capacités des individus et que nous éliminons les obstacles qui empêchent leur pleine participation. Cela signifie que l'implication des personnes handicapées est fondamentale à tous les stades du cycle du projet. Tout en reconnaissant l'importance des priorités des donateurs, nous encourageons les solutions communautaires comme base de l'orientation des programmes. Nous reconnaissons également l'importance pour CBM Global et nos partenaires d'adapter les processus, les services et les infrastructures au sein de nos propres organisations et au niveau communautaire afin d'être plus inclusifs et équitables, et de respecter et de faire progresser l'égalité des droits et la dignité de tous ceux qui sont exclus ou marginalisés.

3) Réactivité et flexibilité

Nous tenons à démontrer et à soutenir un leadership dynamique et tourné vers l'avenir, qui encourage le développement collaboratif au sein de leur propre organisation et avec la communauté. Nous recherchons des partenaires qui apportent des approches innovantes et durables à la fois à la programmation et à la mobilisation des ressources. Les partenaires et CBM Global doivent répondre avec souplesse à l'évolution des contextes locaux et nationaux dans lesquels nous travaillons, ainsi qu'aux différences culturelles et aux exigences variées des donateurs de nos diverses parties.

En fondant nos décisions sur des données probantes, nous cherchons à mettre en place des approches programmatiques durables et axées sur les solutions dès le départ, et à élaborer des stratégies de retrait progressif convenues d'un commun accord, le cas échéant. Nous reconnaissons que le changement prend du temps et que le partenariat doit être suffisamment long pour évaluer l'impact, tout en étant régulièrement revu afin d'éviter de créer une dépendance financière. Les partenaires peuvent avoir de multiples donateurs ; nous visons donc à ce que les exigences en matière de conformité et d'établissement de rapports soient proportionnées, en minimisant les demandes contradictoires et les processus multiples. Tous les partenaires ne sont pas identiques et il est important d'adapter les processus en conséquence, en évitant les approches sur-administratives et uniformes.

4) Responsabilité mutuelle et obligation de rendre compte

Nous sommes responsables devant les personnes vivant avec un handicap ou risquant d'en souffrir, devant les autorités locales et nationales, devant les donateurs qui nous confient leurs ressources, et les uns envers les autres. Nous cherchons à garantir l'appropriation des actions à tous les niveaux pour refléter cette responsabilité, ainsi qu'à faire preuve de professionnalisme, de bonne gouvernance, de diligence et d'une utilisation efficace des ressources. Nous discuterons toujours et conviendrons mutuellement des rôles et des responsabilités, et nous clarifierons les attentes, les changements d'approche stratégique, les systèmes et les exigences de conformité avec nos partenaires, en mettant l'accent sur la consultation précoce et le partage de l'information.

Nous reconnaissons que nous pouvons toujours nous améliorer et nous visons à créer un environnement qui encourage les partenaires et leurs parties prenantes à donner leur avis et à communiquer clairement leurs attentes et leurs espoirs. La mise en place de mécanismes de feedback pour la prise de décision, les plaintes et la résolution des conflits - y compris des mécanismes permettant de signaler des incidents graves de manière anonyme - est un moyen important d'encourager cette démarche.

5) Confiance et respect

Nous nous efforçons d'établir des partenariats équitables fondés sur le respect mutuel. Nous nous efforçons d'instaurer l'équité et le respect mutuel entre les membres, indépendamment de leur taille et de leur pouvoir, en vue de transformer l'économie de l'Union européenne.

L'objectif est de faire évoluer la relation "donateur-bénéficiaire" (en reconnaissant que CBM Global peut être l'un ou l'autre) vers une relation "partenaire de développement" et d'encourager nos partenaires à s'engager de manière réfléchie dans les questions de pouvoir.

Les partenaires entretiennent la confiance en faisant preuve de transparence, en pratiquant l'écoute active et en communiquant ouvertement et en temps voulu à tous les niveaux.

Cette confiance augmentera si nous pratiquons des approches participatives, si nous tenons nos promesses et si nous sommes disposés à parler ouvertement et honnêtement. CBM Global reconnaît que ses actions peuvent avoir un impact sur ses partenaires et les communautés de diverses manières, et s'efforcera de veiller à ce que ses actions n'affectent pas négativement la capacité des acteurs locaux.

Respectueux et sensibles à la culture et aux contextes, nous devons adapter nos approches aux perspectives, coutumes et lois locales, le cas échéant. Il est essentiel de respecter les mandats, les obligations et l'indépendance et de reconnaître les contraintes et les engagements de chacun. Nous rechercherons les occasions de partager les réalisations de nos partenaires et communiquerons toujours avec respect au sujet de nos partenaires et des communautés avec lesquelles nous travaillons.

6) Apprentissage conjoint

Le partenariat implique un renforcement mutuel des capacités et un apprentissage partagé, car nous cherchons ensemble à compléter et à développer l'expertise et les connaissances de chacun. Nous recherchons une approche collaborative, en nous appuyant sur les forces, les compétences, les ressources, les connaissances contextuelles et l'expérience de chacun. Le partage et l'apprentissage des réussites et des défis nous permettent de construire ou d'adapter notre projet commun. En reconnaissant nos erreurs, nous pouvons travailler ensemble pour améliorer nos points faibles.

Le processus de partenariat de CBM Global

CBM Global recherche de manière proactive des organisations avec lesquelles nous pourrions nous associer pour faire avancer notre mission et notre stratégie. Nous apprécions la contribution distinctive d'un partenariat et accueillons favorablement les approches proactives des partenaires potentiels. Tout en reconnaissant nos différences, un terrain d'entente suffisant et des résultats partagés sont nécessaires pour qu'un partenariat soit réalisable.

Avant de s'engager dans un partenariat, CBM Global procède à une évaluation de l'organisation partenaire potentielle. L'objectif de cette évaluation est de :

- **Identifier les forces et les faiblesses en ce qui concerne les normes de qualité, de responsabilité et de bonnes pratiques reflétant les normes minimales dans l'ensemble du secteur et identifier les mesures à prendre pour combler les lacunes en matière de capacités.**
- **Veiller à ce que CBM Global respecte les exigences en matière de diligence raisonnable.**
- **Fournir une opportunité d'apprentissage mutuel et identifier les pratiques qui peuvent être partagées au sein de CBM Global et avec ses partenaires.**

Nous invitons les partenaires potentiels à nous poser des questions sur notre organisation afin d'obtenir des éclaircissements et d'acquérir une meilleure compréhension qui les aideront à prendre une décision sur la conclusion d'un partenariat.

À l'issue de l'évaluation du partenaire, si les deux organisations sont d'accord, CBM Global s'efforcera d'aider le partenaire à développer des projets et des programmes en accord avec notre plan stratégique et en réponse à des opportunités de financement appropriées.

CBM Global entreprend le développement et la conception de projets conjointement avec des partenaires, en mettant l'accent sur la participation et le leadership des communautés au sein desquelles les activités du projet sont planifiées. Le processus détaillé varie en fonction de l'opportunité de financement spécifique. Dans la mesure du possible, des actions sont intégrées dans la conception du projet afin de combler les lacunes en matière de capacités identifiées lors de l'évaluation des partenaires.

Pour tous les projets dont le financement est assuré, un contrat spécifique au projet sera signé entre CBM Global et le partenaire. Ce contrat détaille les rôles, les responsabilités, les obligations et les responsabilités en matière de conformité liés au projet.

Sur la base des principes de partenariat, les deux parties doivent communiquer ouvertement et en temps voulu, dans le cadre de relations de confiance, dans tous les domaines liés à la mise en œuvre du projet, aux délais de présentation des rapports et au feedback.

Engagement à recevoir du feedback des plaintes

CBM Global s'engage à rendre des comptes aux personnes handicapées et à toutes les parties prenantes concernées par notre travail. Nous accueillons et répondons à tout type de feedback, y compris les suggestions et les plaintes, afin de rendre des comptes à tous ceux avec qui nous travaillons et qui peuvent être affectés par notre travail, en particulier les personnes handicapées et leurs communautés, ainsi que nos partenaires.

Une attitude ouverte à l'égard du feedback et des plaintes est essentielle pour permettre à CBM Global de s'améliorer en tant qu'organisation, de faciliter l'apprentissage et de briser la dynamique du pouvoir entre donateurs et bénéficiaires lorsqu'ils travaillent avec d'autres personnes. Nous reconnaissons que nous pouvons toujours nous améliorer et visons donc à créer un environnement qui encourage les partenaires et leurs parties prenantes à donner leur avis et à communiquer clairement leurs attentes et leurs espoirs.

Comme le soulignent les principes de partenariat de CBM Global, un partenariat efficace implique également de reconnaître qu'il existe des déséquilibres de pouvoir, et nous cherchons à démontrer et à encourager dans nos partenariats les attitudes et les styles de travail qui permettent de changer cette dynamique. Dans ce contexte, l'écoute active et la communication respectueuse, mais honnête et opportune, jouent un rôle clé dans la démonstration de notre engagement en faveur d'un véritable partenariat, de l'appropriation, de la responsabilité mutuelle et de l'apprentissage.

CBM Global encourage l'utilisation de son mécanisme de feedback sur les programmes et attend de ses partenaires qu'ils disposent (ou soient en train de développer) leurs propres mécanismes de feedback et de plaintes.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre [Politique en matière de feedback et de plaintes concernant le programme](#).

Image de couverture : Les enseignants Murtaja et Shanti jouent avec Tarek, 6 ans, dans l'espace accueillant pour les enfants de CBM dans les camps de réfugiés rohingyas au Bangladesh. ©CBM/Hayduk